

Le carnet d'adresse n'est plus soluble dans le cholestérol

Par [Xavier Delacroix](#)

Il était une fois quelques beaux esprits qui se dirent qu'en mettant bout à bout des bouts de carnets d'adresses et en déjeunant, souvent, et encore, ils pourraient atteindre des taux de cholestérol élevé. Cette ambition médicalement incorrecte pourrait par contre justifier la mise sur le marché des anti-cholestérolémiants pour lesquels ils invitaient donc souvent à déjeuner quelques élus forcément notables mais aussi médecins. Et non contents de rencontrer, ils pourraient aussi vivre de l'organisation de ces rencontres. Très convenablement.

Mais entre-temps, c'est à dire entre deux bouchées et trois lignes sur le carnet d'adresses, le monde a quelque peu évolué et nos spécialistes du lobbying ont dû découvrir que décrire une profession par un mot appartenant à une langue que la plupart d'entre eux ne maîtrisaient pas, même sous la torture, était largement insuffisant. Les affaires publiques sont les affaires du public et ça n'est pas le fils naturel de monsieur de La Palice qui le dit ni un exégète de Bobby Lapointe ou Raymond Devos. Le passage progressif, mais inexorable d'un pouvoir octroyé à un pouvoir éclaté et partagé met en exergue la nécessaire approche transversale qui conduit à présenter la défense des intérêts particuliers comme passant par autre chose que le restaurant du Sénat.

Il n'y pas si longtemps, le fils d'un ministre de la IVème République attendait avec gourmandise les échéances électorales : il vendait aux candidats des journées de formation au *y'a qu'à faut qu'on*, le vade mecum nécessaire à une bonne élection. C'est ainsi que défilèrent dans les locaux de cette officine des dizaines de prétendants aux fonctions de conseillers, généraux, régionaux, députés et maires. Il arriva même à ce brave homme de demander à un consultant de refaire un rapport qui avait le défaut de conclure que le payeur ferait mieux de rester là où il était plutôt que de tenter sa chance en politique.

C'était l'époque où les fournisseurs -privés- de services aux communes évoluaient dans un cadre législatif disons, plus lâche que celui que nous pouvons connaître à l'heure actuelle. Dire que ce fils bien né sous la IVème est à son tour devenu ministre de la Vème est à la fois vrai et risque d'induire des associations d'idées peut-être trop manichéennes. Même s'il ne suffit pas d'avoir du talent pour réussir, il n'est pas non plus nécessaire d'être médiocre pour connaître l'adoubement ministériel. Il n'empêche que ces petits arrangements très hexagonaux où l'on se regarde le nombril en espérant perpétuer un système qui a nécessairement fait ses preuves puisqu'il se reproduit lui même, sont désormais hors d'âge.

Seuls quelques parlementaires atteints de cécité précoce et des étudiants de Sciences Po en mal de deuxième partie (celle qui prend délibérément le contre pied de la première) peuvent prétendre que les pouvoirs de l'actuel Parlement sont à la hauteur des exigences d'une démocratie moderne inscrite dans l'espace européen. Paradoxalement on pourrait même considérer que face à un pouvoir législatif très peu libre de ses mouvements seul le renforcement de la défense des intérêts particuliers -marchands et non marchands- est de nature à faire contrepoids à un exécutif omnipotent. C'est malheureusement un peu trop simple puisque cela revient - à moins de créer un système de financement public d'aide à la défense des intérêts démunis- à donner une prime aux " causes " les plus puissantes.

Aujourd'hui, l'organisation des affaires et de la vie publiques comprises dans leur acception la plus large ne rend plus compte de la matière molle et mouvante qui conduit le paysage à se remplir d'acteurs et de parties prenantes -associations, ONG, citoyens demandeurs de compte- contribuant à l'invention de nouvelles relations.

La mise en réseau de l'ensemble de ces parties et la confrontation de leurs points de vue supposent alors une profonde réflexion sur l'édifice lui même : qui le compose, qui souhaite l'emmener où ? Nous chevauchons aujourd'hui ce qui n'est plus qu'une queue de comète, un système en voie d'extinction qui bénéficie encore de l'inertie du mouvement l'ayant initié et entretenu pendant plusieurs dizaines d'années et dont les représentants d'inertent trop. Il est à cet égard tout à fait stimulant de constater que où que l'on porte le regard, l'année qui s'ouvre et les échéances électorales qui la clôtureront mettent le cap sur l'observation d'une nouvelle tectonique des plaques en matière d'organisation publique, une mutation des acteurs et un nécessaire réaménagement des rapports au profit d'une société civile reprenant des rênes qu'elle avait (imprudemment ?) remis entre les mains de gens qui ne savent plus s'en servir.

Cette bonne nouvelle vaut bien une bonne bouffe ?